



NOUVEAUTÉ

VALORISATION DES RÔLES SOCIAUX

La démarche de Valorisation des Rôles Sociaux (VRS) instaure un cadre éthique et méthodologique pour renforcer la place et l'image des personnes en situation de handicap dans la société. En questionnant les pratiques professionnelles et le fonctionnement des établissements et services, elle vise à promouvoir la participation sociale, l'autodétermination et la reconnaissance des compétences de chacun. Cette formation permet aux professionnels d'acquérir des repères concrets pour inscrire leurs actions dans une dynamique inclusive et bientraitante.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- > Comprendre la démarche de Valorisation des Rôles Sociaux (VRS), sa méthodologie et ses impacts.
- > Interroger le fonctionnement du service ou de l'établissement et les pratiques professionnelles à l'éclairage de la VRS.

COMPÉTENCES VISÉES

- > Repérer les besoins et compétences des personnes accompagnées.
- > Adapter sa pratique professionnelle afin de s'inscrire dans la démarche VRS.
- > Être force de proposition en impulsant des actions VRS.

PUBLIC

Équipes de terrain
Module adaptable aux équipes d'encadrement

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

NB. DE PARTICIPANTS

8 min. | 15 max

DURÉE

2 jours à 3 jours, adaptable selon la demande

CALENDRIER

Sur demande

LIEU

Sur demande

TARIFS

Inter : 395€/pers. repas compris
Intra : 2 800€/groupe
Intra sur-mesure : sur demande



PROGRAMME

- La disqualification sociale : approche historique et sociologique.
- Les attendus des politiques publiques : insertion, notion de parcours, transformation de l'offre médico-sociale.
- La parole des personnes accompagnées.
- Présentation des axes de la VRS.
- La méthodologie de la VRS et son inscription dans le projet d'accompagnement personnalisé.
- VRS et autodétermination.
- Les ressources de l'établissement, du service, des professionnels.
- Les partenariats.
- Éthique et bientraitance.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Échanges de pratiques.
- Études de cas.
- Support de formation accessible sur une plateforme numérique.



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation des connaissances - QCM avant / après.
- Évaluation de l'évolution des pratiques professionnelles - questionnaire à froid à 6 mois.
- Questionnaire de satisfaction.
- Feuille d'émargement - signature par demi-journée.
- Attestation de formation individuelle.



INTERVENANTS

- Cadre de direction d'ESMS.

Modalités et délais d'accès :

Pour toute demande, le bulletin de préinscription est à compléter et à nous retourner. À réception, un mail de confirmation vous sera adressé. Sous réserve d'un nombre minimum de 8 participants, la formation pourra se dérouler aux dates prévues. 3 semaines maximum avant la date de démarrage, la convention de formation et la convocation vous seront transmises par email.

Votre contact formation :

Pour plus d'informations concernant cette action de formation, veuillez prendre contact avec RSVA Formation (formation@rsva.fr - 02 61 10 08 30). Pour les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette action de formation, veuillez prendre contact avec les Référents Handicap Formation du RSVA (formation@rsva.fr - 02 61 10 08 30).